




Négociations Annuelles Obligatoire 1ère réunion




Proposition de la direction : BOF !!!

La négociation avec la direction sur les augmentations de salaires et les accessoires de salaires a eu lieu le 16 janvier. Deux autres réunions doivent se tenir le 30 Janvier et le 13 Février.






Au vue du climat social actuel et des inégalités, l'UNSA-Clemessy Eiffage demande :

-  une augmentation générale de 3% avec un talon minimum de 100€.

Nous demandons également :

-  Que le seuil de 1600€ des commissions sectorielles soit réévalué.
-  Une revalorisation et harmonisation de l'amplitude pour les IPD
-  La revalorisation de la prime des lavages des tenues de travail

Des propositions d'organisations :

-  La date de déclenchement des augmentations pour Avril
-  La possibilité de travailler en 37 heures, 12 Jours de RTT pour tous
-  La semaine en 4 jours pour les personnels de chantier en déplacement
-  Une prime journalière pour les formateurs, tuteurs
-  Une réorganisation et revalorisation des primes pour les collègues sédentaires (restaurant d'entreprise, transport, etc.)





Nous vous laissons le soin de comparer :

	Obtenu en 2019	Proposition 2020 de la direction
Date de déclenchement des augmentations		Sur la paye d'avril
Enveloppe globale affectée aux augmentations individuelles	2,4% de la masse salariale + 0,1% pour les commissions sectorielles + 2000€ pour l'égalité F/H	1.6% de la masse salariale, commissions sectorielles et égalité pro Femme/ homme comprises.
Talon d'augmentation	60€	60€
Commissions sectorielles	Augmentation du seuil de 1600€ passe à 1650€	A voir
Petit déplacement indemnité kilométrique	+2,0% soit 0,26€	+1.15% soit 0.263€
Petit déplacement indemnité repas	9,05€	Suite à l'augmentation du MG + 0.83% = 9.125€ soit +2,21%
Petit déplacement amplitude	+1,8%	+ 1%
Grand déplacement minimum	87,60€	Au mini de l'ursaaf, 88.50€ soit +1%
Barème gestion kilometre	+1,8% si inférieur au barème fiscal	+1,0%
Repas maxi NDF	+1,6% soit 22,15€	Passe à 22,40€ soit +1.13%
Hotel hors région Parisienne	+1,48% soit 75,30€	76.00€ soit +0,93%
Hotel Région Parisienne	+1,45% soit 105€	106.00€ soit 0,95%
Prime de transport sédentaire	+1,5%	+ 1%
Postes à prime	+1.8%	+1%
Ticket restaurant	8,25€ (4,95 pour la direction et 3,30€ pour les salariés)	8,35€ (5,01 pour la direction et 3,34€ pour les salariés)
Frais de repas de Mulhouse	3,78€ passe à 3,85€	3,90€ soit 1,3%



	Obtenu en 2019	Proposition 2020 de la direction
Médaille de travail	23€ passe à 23,50€	24€ soit 2,13%

Climat social au plus bas, turn over croissant, des résultats en hausse d'année en année... Cela signifie clairement qu'on demande toujours plus aux salariés. Même les accessoires de salaires ne suivent pas l'inflation de 1,2% en 2019 !



ET VOUS, qu'en dites-vous ?

UNSA CLEMESSY EIFFAGE

Date de la prochaine réunion : 30 Janvier 2020.

Nous attendons vos avis et suggestions avant cette date.